

## Réflexions sur les « loisirs » antiques des consuls

Pierre-Yves Beaurepaire

---



**Édition électronique**

URL : <http://cdlm.revues.org/8479>

ISSN : 1773-0201

**Éditeur**

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 décembre 2016

Pagination : 35-47

ISSN : 0395-9317

**Référence électronique**

Pierre-Yves Beaurepaire, « Réflexions sur les « loisirs » antiques des consuls », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 93 | 2016, mis en ligne le 15 juin 2017, consulté le 27 juillet 2017. URL : <http://cdlm.revues.org/8479>

---

Ce document a été généré automatiquement le 27 juillet 2017.

© Tous droits réservés

---

# Réflexions sur les « loisirs » antiques des consuls

Pierre-Yves Beaurepaire

---

Lorsque M. Botta partit pour Mossul, au printemps de 1843, il était déterminé à employer le loisir que pourraient lui laisser ses fonctions de consul pour faire des fouilles à Ninive, dont les ruines ne sont séparées de Mossul que par le Tigre<sup>1</sup>.

## Fauvel, vice-consul à Athènes, archétype du consul antique

- <sup>1</sup> S'il n'est pas toujours un personnage de roman comme M. de Maillet dans *L'Abyssin* de Jean-Christophe Rufin<sup>2</sup>, le consul des temps modernes n'en est pas moins une figure intéressante pour l'histoire culturelle. *L'Abyssin* s'ouvre sur une scène où le consul de France au Caire se lamente sur l'état de la copie d'un portrait de Louis XIV, dont l'original est signé Hyacinthe Rigaud, qui résiste mal au climat levantin. Il somme alors maître Juremi, « un droguiste établi dans la colonie franque et que l'on disait habile à la restauration des toiles altérées par le climat »<sup>3</sup> de venir sauver l'apparence du Roi Soleil. Huguenot, Juremi exècre Louis XIV et ses dragonnades, et craint les représailles du consul si l'opération de sauvetage échoue. Si le portrait du consul en ses qualités de représentant du roi et de chef de la nation est assez bien présenté par le talentueux Jean-Claude Rufin, qui dix ans après la parution de ce roman a été lui-même nommé ambassadeur de France au Sénégal<sup>4</sup>, le renouveau historiographique observé depuis deux décennies au moins à propos des carrières et des attributs consulaires a assez peu mis l'accent sur la participation active de nombreux consuls aux aventures culturelles, artistiques et archéologiques des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. C'est dire l'importance du volume collectif dirigé par Jörg Ulbert et Lukian Prijac, *Consuls et services consulaires au XIX<sup>e</sup> siècle*, qui intègre un panorama de synthèse d'André-Doris Meyer intitulé « Service consulaire et archéologie »<sup>5</sup>, ainsi qu'une étude biographique de « Louis François Sébastien Fauvel, le consul antique (1753-1838) » rédigée par Alessia Zambon<sup>6</sup>. Cette dernière s'appuie non seulement sur une vaste bibliographie ancienne qui a fait de Fauvel l'archétype du consul

antiquaire, mais la complète en mettant au jour de nouvelles sources. C'est précisément parce que Fauvel fait figure d'archétype du consul antique, qu'il servira de point de départ aux réflexions que je propose ici.

- 2 André-Doris Meyer et Alessia Zambon sont des historiens de l'art ; aussi leur approche privilégie-t-elle les enjeux qui relèvent de la sphère « antique ». C'est particulièrement net dans la belle thèse d'Alessia Zambon, récemment publiée sous le titre *Aux origines de l'archéologie en Grèce. Fauvel et sa méthode*<sup>7</sup>, dont l'article susmentionné annonçait quelques-uns des résultats. Ce livre reprend l'architecture classique de l'analyse biographique en histoire de l'art : sa vie ; son œuvre. La première fait l'objet d'un chapitre de vingt-huit pages, intitulé « Fauvel en son temps », où la section « Fauvel vice-consul » occupe une dizaine de pages, qui se présente comme un prélude à l'objet réel de la thèse, à savoir l'exposé et l'analyse de la méthode Fauvel. Le chapitre débute significativement en ces termes :

Avant d'entrer dans le vif du sujet et de détailler le *modus operandi* de Fauvel, il convient tout d'abord de présenter le personnage, de le situer dans son époque et parmi ses contemporains<sup>8</sup>.

- 3 À l'œuvre de Fauvel, Alessia Zambon consacre ensuite quelque deux cent cinquante pages. Dans ce livre stimulant, l'activité consulaire de Fauvel est en fait la toile de fond devant laquelle se déploie la passion antique du fondateur de l'archéologie moderne en Grèce. D'ailleurs, le témoignage de Fauvel lui-même incite à adopter cette perspective. Dans une lettre de 1809 à deux amis d'enfance, Fauvel confesse :

Le plus heureux des trois [ce] n'est pas moi. Je suis M. le consul au milieu des barbares sans pouvoir compter un ami parmi les nationaux, gens d'intérêt et jaloux de leur chef. Athènes pour le consul n'a plus le charme qu'il avait pour le mouleur, l'architecte, le géographe, le peintre : j'étais un peu de tout cela. Et je suis souvent forcé de n'être que M. le consul<sup>9</sup>.

## Effets de posture

- 4 Avec ma collègue Silvia Marzagalli, je suis engagé depuis plusieurs années dans une entreprise d'édition scientifique de la correspondance du consul de Suède à Marseille, où nous ont rejoints Gustaf Fryksén et Fredrik Thomasson<sup>10</sup>. Or, en lisant en parallèle la correspondance de Fauvel, je suis frappé de ce que l'opposition que l'on pourrait facilement tracer entre la figure du consul oisif et celle du consul engagé à corps perdu dans la défense des intérêts de son souverain et des nationaux dont il a la charge ne résiste pas à l'analyse.
- 5 On connaît tout d'abord la rhétorique de la correspondance consulaire, où le titulaire du poste insiste sur le peu d'informations nouvelles susceptibles d'intéresser ses supérieurs. À Marseille, le consul de Suède François Philip Fölsch (1755-1832) en use et en abuse, alors que l'activité du grand port méditerranéen est tout autre que celle d'Athènes où Fauvel est vice-consul depuis 1802<sup>11</sup>. Si Fölsch se contente souvent d'un :

Je suis privé depuis quelque temps des nouvelles des consuls de Sa Majesté en Barbarie et n'ayant d'ailleurs rien d'intéressant à mettre sous les yeux de Votre Excellence, je me borne pour le présent à la supplier d'agréer les assurances des sentiments du profond respect [...]<sup>12</sup>

- 6 Fauvel est lui plus précis :

Je prie Votre Excellence de n'attribuer la rareté de mes lettres qu'à l'état d'oubli absolu où s'est trouvé et se trouve encore Athènes, par la situation hors des routes militaires et son port au fond d'un golfe où l'on ne relâche point sans nécessité<sup>13</sup>.

- 7 On rapprochera donc leurs propos et on évitera d'opposer un consul aux lourdes activités consulaires, dans le cas présent Fölsch, et un vice-consul qu'on pourrait presque qualifier d'*in partibus*, Fauvel. De même, si Fölsch estime que l'importance du poste qu'il occupe justifie sa promotion comme consul général avec autorité sur toute la Provence et le Languedoc – et notamment sur le poste de Sète –, Fauvel souffre de n'être que vice-consul. Son crédit tant auprès des autorités locales qu'auprès des membres de sa nation, dont il est le chef théorique, ou encore auprès des autres consuls, s'en trouve clairement affecté. Il écrit au ministre Chateaubriand le 16 novembre 1824 :

Ne pourrait-elle [Votre Excellence] me débarrasser d'un vice que je traîne depuis 20 ans, en érigeant Athènes en consulat : les Hollandais y ont un consul et les Français n'y auraient qu'un vice-consul ce qui nuit à la considération, à la prééminence que nous devons avoir en Turquie et ces consuls étrangers sont des ex-corsaires, des médecins, [...]

- 8 avant d'en arriver à la demande classique d'une augmentation des gratifications ou du traitement :

Les appointements de consul répareraient les pertes que j'ai faites. Je pense, Monseigneur, que 20 ans de résidence, sont un titre pour espérer une augmentation de traitement. J'ai 70 ans, je n'ai pu rien amasser. Je me vois le doyen de mes collègues et aussi le plus pauvre. [...] Voici ma proposition, j'ai même quelques dettes que les deux mille fr[ancs] que m'accorde le gouvernement ne suffisent pas pour éteindre<sup>14</sup>.

- 9 Le ton de Fölsch, encore jeune dans la carrière, est tout autre, mais l'objectif est le même, obtenir une reconnaissance doublée d'un renforcement de son crédit local comme de son crédit central, et d'un accroissement de ses revenus ou d'un défraiement :

Et avec la plus respectueuse confiance dans les bontés et la justice de Votre Excellence je prends la liberté de lui observer que par la situation et l'importance de cette ville qui la rend le principal port de la Méditerranée, je suis obligé à une correspondance exactement suivie avec plusieurs des collègues royaux, presque tous les consuls de Sa Majesté et nombre d'autres personnes, les relations que le grand abord de cette place m'attirent se multiplient à l'infini et m'occasionnent des ports de lettres considérables, dont je n'ai pas le moindre remboursement étant sans appointements, Votre Excellence connaît les divers traitements que Sa Majesté fait à plusieurs de ses consuls dont quelques-uns résident dans des ports qui exigent moins de frais de représentation et moins de ports de lettres, par exemple si je suis bien informé le consul à Sète a 200 ou 250 *Rixdals species* des bienfaits du roi, il y a cependant une bien grande différence et des frais et des ports de lettres et même des occupations de sa place à celle-ci, je supplierai donc très humblement Votre Excellence de prendre cet objet en considération et de daigner me faire obtenir des bontés de Sa Majesté un petit traitement annuel relatif à ce que je viens d'avoir l'honneur d'exposer. En cela Votre Excellence me donnerait une preuve qui m'est bien nécessaire, de la gracieuse protection dont elle veut bien m'honorer, j'y mets toute ma confiance et tout mon espoir, heureux si quelque jour je puis trouver l'occasion de prouver à Votre Excellence les sentiments de respect et de reconnaissance dont je suis pénétré, acceptez-en Monseigneur avec bonté les assurances ayant l'honneur d'être pour la vie Monseigneur de Votre Excellence le très humble, très obéissant et très dévoué serviteur<sup>15</sup>.

- 10 Il ne s'agit pas pour autant de rapprocher exagérément Fauvel de Fölsch. Le premier s'ennuie à l'évidence dans un poste qui – pour un temps du moins – ne lui survivra pas. Il n'a jamais rêvé d'une carrière consulaire. C'est comme peintre qu'il a été initialement

recruté et c'est comme antiquaire qu'il veut être reconnu afin d'obtenir des permis de fouille. Mais c'est ici que la capacité de l'historien à repérer les postures adoptées dans les écrits, personnels ou non, y compris, voire surtout, dans ceux qui se présentent comme des confessions, a quelque intérêt. Peut-on en effet résumer la démarche de Fauvel, qui serait aussi celle d'un Paul-Émile Botta (1802-1870) à Mossoul – auquel nous nous intéressons plus loin –, comme suit ? Affecté dans un poste de troisième ordre, le consul a du temps libre, des « loisirs », et pour les occuper « utilement », décide de fouiller des lieux, dont les promesses archéologiques sont aussi remarquables que leur intérêt commercial ou stratégique est jugé mince...

- 11 Un détour par le temps présent montre à quel point cette rhétorique du consul oisif est fréquente et mérite d'être déconstruite comme une posture héritée – et parfois revendiquée – de celle de l'amateur du XVIII<sup>e</sup> siècle. Prenons l'exemple de Jean-François Parot qui a rencontré dans les années 2000 la célébrité auprès du grand public en créant le personnage de Nicolas Le Floch, commissaire au Châtelet dans le Paris de Louis XV et de Louis XVI. Ses romans policiers historiques ont été traduits en de nombreuses langues et même adaptés à la télévision<sup>16</sup>. Ancien étudiant de Roland Mousnier à la Sorbonne, auteur d'une recherche sur le Paris du XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean-François Parot a fait depuis le milieu des années 1970 une carrière diplomatique qui, de vice-consul à Kinshasa, puis consul général de France à Saïgon, l'a mené au poste d'ambassadeur en République de Guinée-Bissau de 2006 à 2010, années pendant lesquelles il publie à un rythme soutenu les aventures de son commissaire dans le Paris des Lumières. Interrogé par *Le Monde* le 14 juillet 2009 pour un portrait intitulé « Jean-François Parot : Crimes et courtisans », ce diplomate de carrière – ce que n'était pas Jean-Claude Rufin à sa nomination dans les mêmes années à l'ambassade de France au Sénégal –, confie avec la posture héritée des amateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'il connaît bien : « Je me suis lancé dans la diplomatie presque par accident. Moi, je suis plutôt un canard sauvage »<sup>17</sup>, sur les conseils du vice-consul auprès duquel il était affecté, pendant son service militaire au titre de la coopération à Saint-Louis du Sénégal... Prétendu hasard qui ne l'a pas empêché de persévérer dans la carrière pendant quarante ans, et d'avoir même assuré de 2002 et 2006 les fonctions sensibles de directeur adjoint de la Direction de la Coopération militaire et de défense. De même, c'est à Sofia, alors que son affectation le laisse quelque peu oisif, qu'il aurait eu l'idée du personnage de Le Floch... On le voit, la rhétorique des « loisirs » consulaires est donc une posture de longue durée qui mérite de retenir l'attention.
- 12 Revenons à présent à nos consuls du tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Considérer les confessions comme des témoignages exacts, sans mettre en évidence l'effet de posture, conduit nécessairement à opposer l'insignifiance de l'activité consulaire rapportée à l'ampleur des entreprises antiques. Sans le vouloir, c'est reprendre l'opposition classique entre le *negotium* et l'*otium* mise en évidence par Daniel Roche, sauf qu'ici c'est la faiblesse de l'activité commerciale qui conduit le consul à consacrer l'essentiel de son temps aux « loisirs antiques ». Rien de tout cela n'est faux, mais il me semble que les recherches perdent des éléments de compréhension de l'action des consuls antiques, à opposer trop nettement deux pans de leur vie, qui en réalité s'entrelacent.
- 13 En effet, on ne peut pas isoler le goût des consuls pour les antiquités et leur participation à la vie savante du reste de leurs fonctions, car c'est bien parce qu'ils sont en poste à l'étranger, et notamment dans l'espace méditerranéen, et parce que leurs fonctions les amènent à avoir une vie sociale active, à entretenir une activité épistolaire soutenue, et à accueillir des visiteurs de leur nation – négociants, capitaines de navire, mais aussi

érudits en voyage et religieux – qu'ils ont les moyens et les compétences pour participer aux découvertes archéologiques et érudites de leur temps. Leur affectation sur le pourtour méditerranéen, leurs relations avec les autorités locales, leur connaissance fine des moyens de transport à privilégier et des intermédiaires locaux, sans les prédisposer à participer à ces découvertes – car certains consuls ne sont absolument pas intéressés par les antiquités – leur donnent en revanche un avantage comparatif décisif par rapport à d'autres acteurs. Il n'est pas nécessaire d'être membre d'une famille aristocratique et d'être ambassadeur comme Choiseul-Gouffier pour être un « antiquaire » et contribuer à l'essor de l'orientalisme savant<sup>18</sup>. En revanche, sa position de subordonné de Choiseul-Gouffier épuise Fauvel, au propre comme au figuré : « Sorti de la galère de Choiseul, je n'y rentre plus : liberté, liberté chérie. Sobre en tout, excepté pour la curiosité ; il est difficile de me plier à travailler pour d'autres »<sup>19</sup>.

- 14 Au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les compétences qu'acquiert un consul en termes d'antiquités sont bien sûr celles de l'amateur. En cela, il ne se distingue en rien de ses contemporains. Ses moyens financiers ne sont pas ceux de l'aristocratie, mais résidant sur place il a l'occasion, lorsque les circonstances s'y prêtent, de se procurer aisément des objets d'art et des antiquités, de manière plus constante que les voyageurs du Grand Tour, qui limitent souvent leurs acquisitions à la durée de leur séjour. Significativement, ces derniers passent d'ailleurs fréquemment commande d'objets d'art aux consuls avec lesquels ils ont noué des contacts pendant leur voyage, qu'ils prolongent par l'entretien à court ou moyen terme d'une correspondance. Amateur, le consul peut éventuellement devenir collectionneur, mais il est *toujours* informateur.
- 15 Dans sa correspondance avec Stockholm, François Philippe Fölsch évoque notamment la succession de son collègue Jean Antoine Philippe de Molinari, consul de Suède à Tunis de 1765 à sa mort en 1778<sup>20</sup>. Alors qu'il s'inquiète des risques de dilapidation de son patrimoine par la veuve Molinari, Fölsch précise que « la succession consiste en 8 330 livres 14 sous de France dus à l'hoirie par Messieurs Parrot frères honnêtes et solides négociants de cette ville et plusieurs effets, comme bijoux, médailles, livres, estampes, curiosités et antiquités, dont la valeur est très difficile à indiquer mais qui peuvent être estimés trente mille livres au plus si on trouvait des amateurs qui voudraient payer ces objets de pure curiosité »<sup>21</sup>. À la même période, toujours à Marseille, le consul de la cour de Vienne et du Grand-duché de Toscane n'est autre que Jean-Jacques Kick<sup>22</sup>, membre lui aussi d'une dynastie consulaire à Marseille qui enjambe les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, alliée aux meilleures familles du négoce européen<sup>23</sup>, notamment suisse, à Marseille. Franc-maçon, comme Fölsch, il siège sur les colonnes de la prestigieuse *Saint-Jean d'Écosse de Marseille*, aux côtés de nombreux autres consuls<sup>24</sup>. Surtout, dans le domaine de l'art, sa qualité d'amateur distingué est reconnue, et lui vaut de participer à la vie académique locale aux côtés de son « frère » Guillaume de Paul, lieutenant-général civil de la sénéchaussée<sup>25</sup>.
- 16 À leur différence, Fölsch ne semble pas goûter particulièrement les charmes du *connoisseurship* et de la collection, même si l'on imagine mal un négociant établi, consul de surcroît, ne pas posséder quelques tableaux ou gravures dans son intérieur. Mais lorsqu'il est chargé par ses supérieurs d'acquérir pour la cour de Suède tel produit exotique, il sait s'informer auprès d'experts et le faire savoir. Cette capacité à réunir une information de qualité ne se limite donc pas au champ diplomatique, politique, militaire et marchand, mais s'applique aussi au champ culturel, du luxe, et aux consommations artistiques. Il en est de même à Livourne pour le consul américain Thomas Appleton, qui reçoit parmi les

nombreuses commandes publiques et privées de Thomas Jefferson celle de la statue de Washington par Antonio Canova ou celle des bustes du même Washington par Giuseppe Ceracchi<sup>26</sup>.

- 17 En fonction des compétences acquises et surtout de leurs goûts, d'autres consuls sont allés bien au-delà de ces interventions ponctuelles ou des ébauches de collections personnelles pour devenir de véritables experts et mobiliser leurs ressources au profit des entreprises de découvertes archéologiques du temps. Mais on voit bien qu'il s'agit moins d'une opposition que d'une participation d'intensité variable en fonction de la propension personnelle, de la situation, des moyens et des capacités.

## D'Alexandrie à Mossoul : une tradition de consuls antiques et savants

- 18 Lorsque Fauvel est nommé vice-consul à Athènes, Bernardino Drovetti (1776-1852) s'installe pour sa part comme consul à Alexandrie. Cet ancien de l'expédition d'Égypte a bénéficié de l'intérêt ancien des historiens pour les rivalités franco-anglaises en Égypte, où se mêlent enjeux géopolitiques et naissance de l'égyptologie moderne. Elles mettent notamment aux prises Drovetti et le consul-général anglais Henry Salt (1780-1827), tous deux passionnés d'antiquités égyptiennes et désireux de réunir les plus belles collections<sup>27</sup>. Celle du premier, vainement proposée à Louis XVIII à la Restauration, est finalement acquise en 1824 par le roi de Piémont-Sardaigne et se trouve aujourd'hui largement conservée et exposée à Turin – avec plus de cinq mille objets –, tandis que quelques-uns des chefs-d'œuvre de la deuxième sont au British Museum. C'est dans la première que, lors de son tour d'Europe à la recherche des inscriptions égyptiennes, Jean-François Champollion a le privilège de dérouler le papyrus du *Canon royal* écrit en hiéroglyphes, tandis qu'à Livourne il négocie l'acquisition de la nouvelle collection d'antiquités égyptiennes qu'Henry Salt avait constituée entre 1819 et 1824.
- 19 Publiée en 1821 sous le titre *Voyages en Égypte et en Nubie, contenant le récit des recherches et découvertes archéologiques faites dans les pyramides, temples, ruines et tombes de ces pays*, la traduction française du livre de Giovanni Belzoni, archéologue italien ayant travaillé avec Salt, propose une relation à la fois romanesque et très partielle de l'opposition entre les consuls antiques<sup>28</sup>. Sans insister sur Drovetti, nous renverrons à l'édition de sa correspondance comme consul à Alexandrie qui a été publiée ainsi qu'à l'article que Gérard Galtier lui a consacré dans les colonnes des *Cahiers de la Méditerranée* en 2006<sup>29</sup>, pour nous concentrer sur celui qui le remplace à Alexandrie trente ans après sa nomination, Paul-Emile Botta, également d'origine piémontaise, fils de l'historien Carlo Giuseppe Guglielmo Botta. Moins connu que Drovetti, son activité antique est tout aussi remarquable.
- 20 Avant de découvrir le Levant, Botta a manifesté son esprit aventureux en s'embarquant en 1826 comme chirurgien sur le *Héros*, commandé par August Bernard Duhaut-Cilly, pour un tour du monde. Il en rapporte une passion pour l'histoire naturelle, l'ethnographie et les langues, qui ne se démentira pas. Il réunit de précieuses informations sur la faune et la flore de la Californie et des îles du Pacifique, propose un lexique français-hawaïen, et publie à son retour dans les *Nouvelles annales du voyage* : « Observations sur les habitants de l'île Sandwich » et « Observations diverses faites en mer »<sup>30</sup>. Devenu médecin de Méhémet Ali, il s'installe au Caire en 1830, alors que cette dernière est le théâtre d'une

entreprise de modernisation remarquable – et bien connue des historiens – qui attire notamment en Égypte des ingénieurs saint-simoniens. L'amitié de Méhémet Ali profite à Botta comme à Drovetti. Trois ans plus tard, Botta devient consul à Alexandrie, mais sans renoncer à sa vocation d'explorateur scientifique. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est chargé en 1835 par le Muséum d'histoire naturelle, d'une expédition en mer Rouge et en Arabie Heureuse, c'est-à-dire au Yémen, qu'il relate dans le *Bulletin de la Société de géographie* en 1839<sup>31</sup>. Initié aux antiquités égyptiennes par Drovetti, Botta joue surtout un rôle essentiel dans l'institution scientifique de l'assyriologie lorsqu'il est nommé consul à Mossoul en 1842. Il entreprend en effet dès le printemps 1843 des fouilles restées fameuses à Khorsabad<sup>32</sup>. Ayant découvert des inscriptions en langue cunéiforme – non déchiffrée à cette date –, il est persuadé d'avoir découvert l'antique Ninive. Sa correspondance avec le secrétaire de la Société asiatique à Paris, Jules Mohl, permet aux orientalistes français de prendre conscience de l'ampleur des découvertes faites par Botta en quelques semaines, et dans le même temps des difficultés que, bien que consul, il rencontre sur place avec les autorités locales. À plusieurs reprises, il est même pris à partie. Ses lettres sont publiées de 1843 à 1845 dans le *Journal asiatique*, et sont reprises par Jules Mohl en un recueil destiné à un public élargi, édité en 1845 par l'Imprimerie royale<sup>33</sup>. Preuve de leur grand intérêt, elles ont fait l'objet il y a quelques années d'un article savant de Eleanor Guralnick publié dans la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*<sup>34</sup>.

- 21 Comme autour des antiquités grecques et égyptiennes au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, et alors que les mystères de la langue akkadienne n'ont pas encore été percés, une véritable course contre la montre s'engage. Elle mobilise non seulement les grandes institutions savantes et muséales européennes, mais aussi les puissances européennes elles-mêmes, en raison du prestige que représentent ces grandes découvertes, sans compter les frictions avec les autorités locales. C'est à ce point du raisonnement qu'il est indispensable d'insister sur les fonctions consulaires d'un Fauvel à Athènes, de Drovetti et Botta à Alexandrie et de ce dernier à Mossoul. Fauvel ne s'oppose pas seulement à Lord Elgin parce que ce dernier fait piller l'acropole d'Athènes avec l'autorisation des autorités ottomanes :

Elgin emportait tout si le maréchal Brune, à qui je fis connaître ce vandalisme<sup>35</sup>, n'avait obtenu un ordre qui l'arrêta. Ce qui se voit encore de sculptures est dû à cet ambassadeur<sup>36</sup>.

- 22 Au centre d'un conflit politique entre le Royaume-Uni et la Grèce pendant jusqu'à ce jour, Elgin n'est autre que l'ambassadeur de Londres près la Porte ottomane et le vice-consul Fauvel a bien compris que, même si lui est sur place à Athènes, il n'est pas de taille à lutter avec son rival anglais. Et c'est bien en termes diplomatiques et de rapport de force qu'il présente la situation :

Nous sommes trop foibles pour espérer leur [aux Anglais] nuire et surtout pour nous approprier le fruit de leurs rapines, hélas ! Nous ne pouvons rien avoir de ce qui nous a été pris. [...] Nous sommes sans crédit ; il faut de l'adresse pour ne pas nous montrer aussi foibles que nous le sommes en effet. S'envelopper la tête de son manteau et attendre un tems plus heureux ; si les Russes rompent avec nous, ce tems sera encore reculé<sup>37</sup>.

- 23 La rivalité de Drovetti et de Salt est, quant à elle, au cœur de l'affrontement franco-britannique en Égypte et au Moyen-Orient qui court de l'expédition de Bonaparte jusqu'aux tensions coloniales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dont les convoitises autour de la pierre de Rosette et de son déchiffrement sont le symbole<sup>38</sup>.



- 24 Comme successeur de Drovetti au consulat d'Alexandrie puis comme consul à Mossoul, Botta est parfaitement conscient des enjeux d'une problématique qui déborde largement le seul champ des antiquités, en l'espèce l'assyriologie en cours de structuration. La publication de ses lettres à Mohl est pour le public curieux ainsi que pour l'internationale orientaliste et antiquaire comme un avant-goût de son grand œuvre qu'il publie à partir de 1849 avec Eugène Flandin. Peintre, ce dernier dessine les découvertes et lève des plans des sites fouillés. Le titre choisi pour cette publication qui s'étend jusqu'en 1850 ne laisse pas de place au doute, ni quant à l'identification du site ni quant à l'enjeu politique : *Monument de Ninive, découvert et décrit par M. P. E. Botta ; mesuré et dessiné par M. E. Flandin. Ouvrage publié par ordre du gouvernement sous les auspices de M. Le ministre de l'intérieur et sous la direction d'une commission de l'Institut*. Le tome I est consacré à l'architecture et à la sculpture<sup>39</sup>.
- 25 Pendant que Flandin lève les plans du site, le consul Botta est passé maître en copie des inscriptions cunéiformes :
- J'ai eu soin de prendre des empreintes de papier toutes les fois que cela a été possible. Ces empreintes, aussi nettes que les originaux, m'ont servi à collationner les copies à Paris et à corriger les épreuves. Cent trente-cinq inscriptions ont été revues de cette manière [...]. Sans doute les inscriptions collationnées [...] sont celles que les savants peuvent étudier avec le plus de sécurité [...]. J'avais acquis à Khorsabad une telle habitude de l'écriture cunéiforme assyrienne, que je peux garantir la parfaite exactitude de mon travail [...]. On remarquera que plusieurs inscriptions contiennent le même texte ; je crois cependant avoir servi la science en prenant la peine de tout copier et en faisant tout graver. Ces inscriptions identiques, moins intéressantes sans doute quand on pourra les lire, sont précisément les plus utiles à étudier, et celles qui faciliteront les essais de déchiffrement ; elles nous font connaître en effet les équivalents des divers signes, les limites dans lesquelles ils peuvent varier ; et comme elles ne sont pas toutes disposées de la même manière, les terminaisons des lignes, différentes dans chacune, donnent un moyen de diviser les mots et de lever ainsi une des plus grandes difficultés qui s'opposent à l'interprétation des textes assyriens<sup>40</sup>.
- 26 Ces inscriptions forment la matière des deux derniers tomes (III et IV) du *Monument de Ninive*. Les progrès dans la compréhension du cunéiforme par les savants européens s'accélérent – ils ont été notamment relatés par le grand assyriologue Jean Bottéro<sup>41</sup> et très récemment à destination du grand public par Jean-Claude Ameisen, professeur d'immunologie et président du comité national d'éthique, dans sa remarquable émission *Sur les épaules de Darwin*<sup>42</sup>. Ils permettent de montrer que ce n'est pas Ninive qu'a découverte Botta, mais le palais du roi Sargon II à Dur Sharruken. Située en face de Mossoul, de l'autre côté du Tigre, Ninive est identifiée et fouillée par le Britannique Henry Layard (1817-1894) à partir de 1847. Il publie en même temps que Botta son propre livre sous le titre *Nineveh and its Remains: with an Account of a Visit to the Assyrians, and the Yezidis, and an Inquiry into the Manners and Arts of the Ancient Assyrians*. Comme pour Giovanni Belzoni, l'accueil de Layard à Londres est triomphal. Il est crédité de la découverte de la bibliothèque du roi Ashurbanipal (vers 668-627 avant Jésus-Christ), la plus importante de l'Antiquité, qui fait toujours la fierté du département d'assyriologie du British Museum<sup>43</sup>. Ici encore archéologie, politique et diplomatie s'entrecroisent. Les révolutions de 1848 ont en effet réduit le crédit de Botta auprès des nouvelles autorités françaises. Il est nommé d'abord à Jérusalem en 1848, puis à Tripoli de Libye en 1855, permettant aux Britanniques d'avoir les mains libres sur les bords du Tigre. C'est d'ailleurs bien parce qu'elle a conscience de la situation créée que l'Académie des

inscriptions et belles-lettres se mobilise auprès du Second Empire pour obtenir la nomination d'un nouveau consul de France à Mossoul en la personne de Victor Place, dont les qualités de dessinateur sont indispensables à la reprise des recherches menées par Paul-Emile Botta<sup>44</sup>.

- 27 Au terme de cet article, les réflexions inspirées par ces trajectoires antiques et consulaires croisées suggèrent donc l'intérêt et le potentiel d'une étude systématique des entreprises antiques des consuls français, et plus largement européens, des XVIII<sup>e</sup> et premier XIX<sup>e</sup> siècle. La nouvelle histoire diplomatique interroge souvent les prémices d'une diplomatie culturelle et d'un impérialisme culturel<sup>45</sup>, elle aurait ici un bon terrain d'investigation, qui profiterait de notre connaissance des différents corps consulaires et en retour participerait à une meilleure définition du vaste spectre de leurs interventions.

## NOTES

1. *Lettres de M. Botta sur ses découvertes à Khorsabad, près de Ninive*, publiées par M. J. Mohl, membre de l'Institut, Paris, Imprimerie royale, 1845, préface de Jules Mohl, 12 juin 1845, p. VII.
2. Jean-Christophe Rufin, *L'Abyssin. Relation des extraordinaires voyages de Jean-Baptiste Poncet, ambassadeur du Négus auprès de Sa Majesté Louis XIV*, Paris, Gallimard, 1997.
3. *Ibid.*, p. 12.
4. Aujourd'hui membre de l'Académie française, Jean-Claude Rufin a d'abord été médecin, et s'est fait connaître par son engagement dans la cause humanitaire, à Médecins Sans Frontières d'abord puis à Action contre la Faim.
5. André-Doris Meyer, « Service consulaire et archéologie », dans Jörg Ulbert et Lukian Prijac (dir.), *Consuls et services consulaires au XIX<sup>e</sup> siècle, Consulship in the 19th Century, Die Welt der Konsulate im 19. Jahrhundert*, Hamburg, Dobu Verlag, 2010, p. 36-46.
6. Alessia Zambon, « Louis François Sébastien Fauvel, le consul antique (1753-1838) », dans Jörg Ulbert et Lukian Prijac (dir.), *Consuls et services consulaires au XIX<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 139-156.
7. Alessia Zambon, *Aux origines de l'archéologie en Grèce. Fauvel et sa méthode*, Paris, CTHS-INHA, coll. « L'art et l'essai », 2014.
8. *Ibid.*, p. 27.
9. Alessia Zambon, « Louis François Sébastien Fauvel... », art. cit., p. 148.
10. Pierre-Yves Beaurepaire, Gustaf Fryksén, Silvia Marzagalli et Fredrik Thomasson (dir.), *Un consul suédois en Méditerranée. La correspondance de François Philippe Fölsch, consul à Marseille (1780-1807)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Les Méditerranées », à paraître en deux volumes en 2017.
11. Alessia Zambon cite une lettre du 10 novembre 1810 dans laquelle Fauvel indique que depuis 1803 aucun navire français n'est entré dans le port du Pirée. Alessia Zambon, « Louis François Sébastien Fauvel... », art. cit., p. 149.
12. Parmi de nombreux exemples : Riksarkivet (Stockholm), *Diplomatica, Gallica* 511, lettre du 3 septembre 1781.
13. Lettre à Talleyrand du 26 décembre 1807, citée par Alessia Zambon, « Louis François Sébastien Fauvel... », art. cit., p. 150.

14. Lettre à Chateaubriand du 2 septembre 1823, citée par Alessia Zambon, « Louis François Sébastien Fauvel... », art. cit., p. 155.

15. Riksarkivet (Stockholm), *Diplomatica*, Gallica 511, Lettre du 1<sup>er</sup> avril 1785 au comte de Creutz. Fölsch avait déjà argumenté en des termes similaires le 12 octobre 1781 auprès du collège royal de commerce (*ibid.*, original en suédois) : « Le consul de Sa Majesté à Sète bénéficie, si je suis correctement informé, de 200 ou 250 *Rixdals species* par an pour la correspondance, alors qu'il n'y aucune comparaison possible entre celle qu'il doit entretenir et la mienne, que j'assure sans remboursement. Depuis 1765, année où mon défunt père et moi avons tenu cette charge, je n'exagère pas en disant que les débours pour frais de port et pour les marins suédois pauvres et besogneux et autres nationaux, s'élèvent à plus de 100 à 150 *Rixdals species* par an, dont le remboursement dépend du bon plaisir du roi. Avec cette nouvelle réglementation, le deuxième point sera à l'avenir déterminé, alors que le port et les premières dépenses demeurent sous le contrôle bienveillant du seigneur baron et président et du très honorable collège royal. J'espère donc que le noble seigneur baron et président et le très honorable collège royal feront rapport en ma faveur après de Sa Majesté royale, pour m'aider soit à négocier une certaine somme pour les frais de correspondance, soit à envoyer à la fin de chaque année une note de dépenses, ainsi qu'à tirer des traites pour mon remboursement sur le collège royal selon les ordres de Sa Majesté. Messieurs voudront bien me pardonner mon insistance et être assurés que je ne demanderai rien de plus que ce qui est juste, comme Messieurs en sont persuadés ».

16. Un site internet lui est consacré : <http://www.nicolaslefloch.fr/>, et une thèse de lettres l'a pris pour objet d'étude : Pascale Arizmendi, *Nicolas Le Floch : le « Tableau de Paris » de Jean-François Parot*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2010. Jean-François Parot assisté de Marion Godfroy se fait aussi l'historien des goûts culinaires de son personnage de fiction dans : *À la table de Nicolas le Floch*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 2015.

17. Jérôme Gautheret, « Jean-François Parot : crime et courtisans », *Le Monde*, 13 juillet 2009, [http://www.lemonde.fr/livres/article/2009/07/13/jean-francois-parot-crimes-et-courtisans\\_1218285\\_3260.html](http://www.lemonde.fr/livres/article/2009/07/13/jean-francois-parot-crimes-et-courtisans_1218285_3260.html). La forme du portrait signé Jérôme Gautheret est aussi significative que son contenu. L'amateur est un homme de goût et un homme de tradition : « L'ambassade de France en Guinée-Bissau n'a rien à voir avec les places fortes de la France à l'étranger. C'est une grande maison moderne et confortable, fraîchement restaurée, agrandie et repeinte en blanc, entourée d'un jardin tropical. Le maître des lieux s'appelle Jean-François Parot, 62 ans, allure imposante et débonnaire, pantalon et chemise de lin blanc. Depuis fin 2006, il occupe le poste d'ambassadeur de France. Mais il est aussi écrivain, auteur des aventures de Nicolas Le Floch, policier dans le Paris des Lumières. Ses romans (huit à ce jour, tous publiés aux éditions JC Lattès, puis en poche chez 10/18) rencontrent un succès croissant : deux volets ont été adaptés pour la télévision et diffusés sur France 2, et un troisième épisode est en tournage. Un ambassadeur romancier... Aussitôt revient en mémoire la longue lignée des écrivains diplomates, les Saint-John Perse, Paul Morand ou Paul Claudel, à l'immense postérité littéraire. La tradition n'est pas morte : à l'heure actuelle, la France compte trois écrivains ambassadeurs. Outre Jean-François Parot, il y a Daniel Rondeau à Malte et le Prix Goncourt Jean-Christophe Ruffin [*sic*], à Dakar. Il assume cette tradition, confie même qu'il regrette l'époque des "plumes d'or" du Quai ».

18. Odile Cavalier (dir.), *Le voyage en Grèce du comte de Choiseul-Gouffier*, Avignon - Le Pontet, Fondation Calvet - Éditions Barthélémy, 2007 ; Frédéric Barbier, *Le rêve grec de Monsieur de Choiseul. Les voyages d'un Européen des Lumières*, Paris, Armand Colin, 2010.

19. Lettre de Fauvel à Cousinéry du 5 juillet 1797, citée dans Alessia Zambon, *Aux origines de l'archéologie en Grèce...*, op. cit., p. 34, note 41. Sur Esprit-Marie Cousinéry, on lira avec profit : Georges Koutzakiotis, « À la recherche du royaume antique. Les investigations de Choiseul-Gouffier et ses collaborateurs en Macédoine (1787-1792) », *Ho Eranistes / The Gleaner*, n° 25, 2005, p. 119-155.

20. On notera avec intérêt l'édition de la correspondance de Molinari par Mehdi Jerad, *La correspondance de Jean Antoine Molinari, consul suédois à Tunis, 1764-1778*, Tunis, Publications de la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, 2015.
21. Riksarkivet (Stockholm), *Diplomatica*, Gallica 511, lettre du 22 juillet 1782.
22. *Almanach royal*, année 1783, Orléans, D'Houry, « consuls des nations étrangères », p. 265.
23. Voir par exemple, Romuald Szramkiewicz, *Les régents et censeurs de la Banque de France nommés sous le Consulat et l'Empire*, Genève, Droz, 1974, p. 245-246.
24. Pierre-Yves Beaurepaire, « Saint-Jean d'Écosse de Marseille. Une puissance maçonnique méditerranéenne aux ambitions européennes », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 72, 2006, p. 61-95.
25. Il a fait l'objet d'une exposition qui a donné lieu à la publication d'un catalogue : *Guillaume de Paul : 1738-1793. Un collectionneur marseillais au siècle des Lumières*, Marseille, Musée des Beaux-Arts, 15 octobre 1993 - 30 janvier 1994, coordonné par Anne Jouve.
26. Philipp Fehl, « The Account Book of Thomas Appleton of Livorno : A Document in the History of American Art, 1802-1825 », *Winterthur Portfolio*, vol. 9, 1974, p. 123-151. Je remercie Silvia Marzagalli qui m'a indiqué cette référence. Pour une mise en perspective : Pierre-Yves Beaurepaire, « Pour une approche historique de la diplomatie culturelle et artistique au siècle des Lumières », à paraître dans les actes du colloque international « Commandes Princières Européennes (1650-1800) », 27 et 28 septembre 2012, au Petit Palais, Paris, organisé en mémoire de Jean Nérée Ronfort.
27. « George Gliddon (1809-1857), US vice-consul and merchant in Alexandria, felt that Salt was busier with his "literary studies, poetry and pictorial sketches" or battling the French consul Drovetti over a 'mummy pit or an idol than with Mehemet Ali's [Muhammad Ali's] Monopolies » : Ferry de Goey, *Consuls and the Institutions of Global Capitalism, 1783-1914*, Londres, Pickering & Chatto, 2014, coll. « Perspectives in Economics and Social History » 34, p. 40. Merci à Silvia Marzagalli de m'avoir signalé ce livre.
28. L'ouvrage est paru en anglais sous le titre : *Narrative of the operations and recent discoveries within the pyramids, temples, tombs, and excavations, in Egypt and Nubia, and of a journey to the coast of the Red Sea, in search of the ancient Berenice*, Londres, Murray, 1821, 2 vol. Dans sa traduction française parue la même année, les lecteurs francophones peuvent découvrir à la fois les trésors de Thèbes, l'implication des consuls dans ces rivalités antiques et nationales, et la virulence de leur opposition. Voir notamment Giovanni Battista Belzoni, *Voyages en Égypte et en Nubie, contenant le récit des recherches et découvertes archéologiques faites dans les pyramides, temples, ruines et tombes de ces pays, suivi d'un voyage sur la côte de la mer Rouge et à l'oasis de Jupiter Ammon par G. Belzoni, traduits de l'anglais et accompagnés de notes par George Bernard Depping*, Paris, À la librairie française et étrangère de Galignani, 1821, II, p. 103 sq.
29. Sylvie Guichard (éd.), *Lettres de Bernardino Drovetti, consul de France à Alexandrie (1803-1830)*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003 ; Gérard Galtier, « La société secrète égyptienne de B. Drovetti », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 72, 2006, p. 285-305.
30. Paul Emile Botta, « Observations sur les habitants de l'île Sandwich » et « Observations diverses faites en mer », *Nouvelles annales du voyage*, t. 32, 1831, p. 129-176.
31. Paul Emile Botta, « Extrait d'une exploration au mont Saber dans l'Arabie méridionale », *Bulletin de la Société de géographie*, 1839, p. 369-381.
32. Nicole Chevalier, « L'Activité archéologique des consuls de France au XIX<sup>e</sup> siècle en Assyrie », dans Annie Caubet (dir.), *Khorsabad, le palais de Sargon II, roi d'Assyrie*, actes du colloque du Musée du Louvre, 21-22 janvier 1994, Paris, La Documentation française, 1995, p. 79-105.
33. *Lettres de M. Botta sur ses découvertes à Khorsabad...*, op. cit.
34. Eleanor Guralnick, « New drawings of Khorsabad sculptures by Paul Émile Botta », *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, vol. 95, n° 1, 2002, p. 23-56.
35. On connaît la force de ce néologisme forgé pendant la Révolution.
36. Cité par Alessia Zambon, *Aux origines de l'archéologie en Grèce...*, op. cit., p. 40.

37. Lettre à Allier de Hauteroche du 16 août 1804, citée par Alessia Zambon, *Aux origines de l'archéologie en Grèce...*, op. cit., p. 40.
38. Bénédicte Savoy a récemment synthétisé les enjeux à la fois patrimoniaux, culturels et politiques de ce conflit dans « "Objet d'observation et d'intelligence". La pierre de Rosette entre Londres et Paris », dans Anja Bandau, Marcel Dorigny et Rebekka von Mallinckrodt (dir.), *Les Mondes coloniaux à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle : circulation et enchevêtrement des savoirs*, Paris, Karthala, 2010, p. 75-96. Pour une mise en perspective des rivalités franco-britanniques au Moyen Orient, voir Guillemette Crouzet, *Genèses du Moyen Orient. Le Golfe persique à l'âge des impérialismes (1800-1914)*, préface de Christopher A. Bayly, Seyssel, Champ Vallon, 2016.
39. Les planches sont accessibles en numérisation : The New York Public Library, Digital collections : [http://digitalcollections.nypl.org/search/index?filters%5BnamePart\\_mtxt\\_s%5D%5B%5D=Botta%2C+Paul+Emile&keywords=&sort=mainTitle\\_ns+asc](http://digitalcollections.nypl.org/search/index?filters%5BnamePart_mtxt_s%5D%5B%5D=Botta%2C+Paul+Emile&keywords=&sort=mainTitle_ns+asc).
40. Cité par Annie Caubet, « Paul-Emile Botta », *Dictionnaire critique des historiens d'art*, Institut national d'histoire de l'art : <http://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/botta-paul-emile.html>.
41. Dans l'œuvre admirable du célèbre assyriologue d'origine maraîchine, on lira notamment : Jean Bottéro, *Mésopotamie. L'écriture, la raison et les dieux*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1987.
42. Jean-Claude Ameisen, « La quête de la vie sans fin », dans *Sur les épaules de Darwin* : <https://www.franceinter.fr/emissions/sur-les-epaules-de-darwin/sur-les-epaules-de-darwin-30-juillet-2016>.
43. Voir l'exploitation qu'en fait l'assyriologue Irving Finkel dans *L'Arche avant Noé. Les origines de l'histoire du déluge déchiffrées*, Paris, JC Lattès, 2015.
44. Nicole Chevalier, « Victor Place : consul et archéologue », dans Elisabeth Fontan et Nicole Chevalier (dir.), *De Khorsabad à Paris : la découverte des Assyriens*, Paris, Réunion des Musées nationaux, 1994, p. 94-101.
45. À partir de réflexions sur l'impérialisme culturel français Rahul Markovits s'en fait l'écho dans l'ouvrage tiré de sa thèse de doctorat : Rahul Markovits, *Civiliser l'Europe. Politiques du théâtre français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, coll. « L'épreuve de l'histoire », 2014.

## RÉSUMÉS

Travailler sur les consuls en Méditerranée dans une perspective d'histoire culturelle permet de montrer leur rôle important dans la sphère « antique » entre XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle. Il est difficile d'isoler des initiatives individuelles souvent présentées comme le fruit de l'oisiveté de quelques consuls affectés à des postes de second ordre, des attributions et compétences propres aux consuls. Leur participation pionnière aux fouilles archéologiques est ainsi indissociable des luttes de prestige et d'influence qui opposent les puissances européennes en Méditerranée orientale et au Moyen Orient.

From Athens to Mossul, from the ancient Thebes to Neneh, French consuls engaged intensively in 18th and 19th-c. archeological explorations and excavations. Historians have often explained this passion for archeology by the idleness of consuls who were appointed in remote and small consulates. In fact, their action in the archeological and cultural field should be understood in

the wider context of the struggle of the main European powers for cultural and political hegemony in the East Mediterranean and Middle East.

## INDEX

**Keywords :** antiques, archeology, consuls, cultural diplomacy, Mediterranean, Middle East

**Mots-clés :** antiquités, archéologie, consuls, diplomatie culturelle, Méditerranée orientale, Moyen Orient

## AUTEUR

### PIERRE-YVES BEAUREPAIRE

Pierre-Yves Beaurepaire est Professeur d'histoire moderne à l'Université Côte d'Azur et membre honoraire de l'Institut Universitaire de France. Spécialiste d'histoire culturelle, il a enseigné l'histoire de la Franc-maçonnerie à l'Université Libre de Bruxelles, à la San Francisco State University, à l'Université de Tôkyô ainsi qu'à l'Université de Tunis. Il est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages parmi lesquels *L'Autre et le Frère. L'Etranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Honoré Champion, 1997), *L'Europe des francs-maçons XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle* (Belin, 2002), *Le mythe de l'Europe française. Diplomatie, culture et sociabilités au temps des Lumières* (Autrement, 2007), et l'*Atlas de la Révolution française. Circulations des hommes et des idées 1770-1804* avec Silvia Marzagalli (Autrement, 2010, 2<sup>e</sup> éd. 2016). Il récemment a publié *La France des Lumières 1715-1789* dans la collection Histoire de France des éditions Belin (2011) et dirigé un *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie* (Armand Colin, 2014).

pybeaurepaire@gmail.com